



**ASSEMBLÉE NATIONALE  
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION  
(Conforme au Règlement)**

**Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 2 008 pétitionnaires.**

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE** la Société québécoise du cannabis (SQDC) utilise un grand nombre de contenants de plastique pour distribuer ses produits;

**CONSIDÉRANT** l'urgence environnementale et que plusieurs des contenants de la SQDC ne sont actuellement pas recyclables et conçus pour un usage unique;

**CONSIDÉRANT QUE** la SQDC n'offre pas d'option de récupération ou de consignation à ses clients.

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

- De bannir les plastiques à usage unique (tels que les boîtes recouvertes d'une matière plastifiée à l'intérieur, les pailles et les sacs de plastique, etc.) à la SQDC;
- D'exiger de la SQDC qu'elle considère et adopte une solution plus écologique (tels les plastiques biodégradables, et/ou offrir un service de récupération des contenants sur place), afin de distribuer ses produits en réduisant ses déchets.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

**Ruba Ghazal, députée de Mercier**

*5 novembre 2019*

**Date de signature de l'extrait**